



La méthode du traceur ciblé

Utilisée dans l'évaluation des attendus du référentiel

Septembre 2025

La méthode « traceur ciblé » permet :

- d'évaluer sur le terrain la mise en œuvre réelle d'un processus ;
- de s'assurer de la maîtrise des risques qui le concernent.

Les points clés de la méthode

En condition de visite de certification, l'évaluateur est l'expert-visiteur. Lors d'une évaluation interne, l'établissement peut désigner comme évaluateur toute personne qu'il estimera compétente.

Par principe, huit catégories de traceurs ciblés sont prévues pour évaluer les neuf processus suivants :

- le circuit des médicaments et des produits de santé :
 - ✓ un médicament per os ;
 - ✓ un médicament injectable ;
 - ✓ un antibiotique ;
 - ✓ une préparation en atmosphère protégée ;
- la transfusion ;
- la gestion des événements indésirables ;
- la prévention des infections associés aux soins ;
- le fonctionnement du SAMU/SMUR ;
- les secteurs interventionnels :
 - ✓ une chirurgie (hospitalisation complète ou ambulatoire) ;
 - ✓ une chirurgie pédiatrique (hospitalisation complète ou ambulatoire) ;
 - ✓ une césarienne ;
 - ✓ une endoscopie ;
 - ✓ un acte d'imagerie interventionnelle le cas échéant ;
- l'électroconvulsivothérapie (ECT) ;
- l'isolement +/- assorti d'une contention ;
- les restrictions de liberté.

En amont de la visite, la HAS adapte ces traceurs ciblés, en nombre et en type, à l'activité et à la taille de l'établissement. Le traceur sur les secteurs interventionnels sera déployé dans chaque secteur interventionnel existant au sein de l'établissement.

Le service où l'évaluation aura lieu sera précisé pendant les réunions de calage prévues au calendrier. À cette occasion, l'expert-visiteur s'assurera de la disponibilité des personnes à rencontrer.

I. Identification de la cible

En amont de la visite : sélection, par la HAS, du nombre de traceurs ciblés à conduire et de leur type

Pendant la visite : organisation du traceur ciblé

2. Réalisation du circuit



Durée : entre 45 minutes et 2 heures



Lieu : les services concernés par le traceur ciblé

Chaque traceur suit donc un fil conducteur : une cible. En début de séquence, l'expert-visiteur choisi, avec l'établissement, la cible qui va être tracée. Par exemple : **une prescription, un isolement**, ou encore **un EI** qui va être suivi.

Pour chaque traceur ciblé, l'évaluateur :

- se fait expliquer, au regard d'éléments de preuve, chaque étape du processus et ses interfaces. En visite, pour des raisons pratiques, ces présentations peuvent être regroupées.

En visite, une visite unique de la PUI est organisée à J1 avec une rencontre avec le pharmacien et le PCMQ pour le traceur ciblé « circuit des médicaments et des produits de santé ». Pour le traceur ciblé « prévention des infections associées aux soins », une rencontre unique avec l'EOH est également programmée.

- s'assure, avec les professionnels impliqués et pour la cible choisie, de la mise en œuvre effective des bonnes pratiques du processus et ses interfaces ;
- s'il constate des défauts de mise en œuvre du processus sur la cible, l'évaluateur les considérera comme systémiques et non plus ponctuels. Dès lors, il revient au processus pour l'évaluer et ainsi identifier la ou les causes des défauts de mise en œuvre.

Par exemple, pour un traceur ciblé sur une « Prescription médicale intégrant un médicament à risque injectable (chimiothérapie) », l'évaluateur :

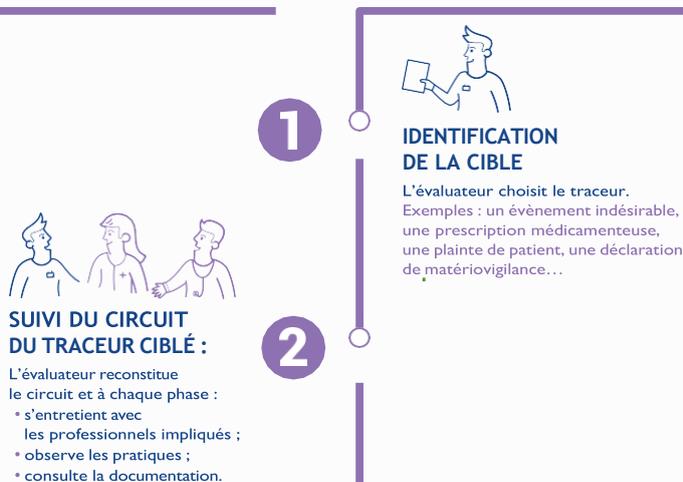
1. choisi une prescription intégrant une chimiothérapie ;
2. se fait présenter le circuit des chimiothérapies ;
3. rencontre le prescripteur pour évaluer la mise en œuvre effective des bonnes pratiques pour la prescription choisie ;
4. rencontre, à l'URC, l'équipe de pharmacie pour évaluer la mise en œuvre effective des bonnes pratiques de dispensation pour la prescription choisie ;
5. rencontre l'équipe paramédicale pour évaluer la mise en œuvre effective des bonnes pratiques d'administration pour la prescription choisie ;
6. s'il constate des écarts, il évalue le circuit pour en identifier les fragilités susceptibles d'avoir générées les écarts de pratiques (ex : défaut de formation, locaux et matériels inappropriés, etc.).

Le traceur ciblé « électroconvulsivothérapie » est réalisé uniquement dans les établissements qui prescrivent et qui réalisent l'acte.

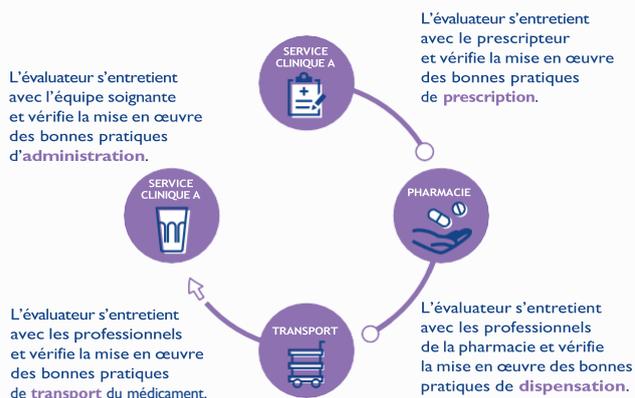
Pour finir, à l'instar des autres traceurs, l'évaluateur réalise la méthode des observations dans le service, sur la base de la grille dédiée.

MÉTHODE DU TRACEUR CIBLÉ

Évaluation de la mise en œuvre d'un traceur ciblé.



EXEMPLE D'UN TRACEUR CIBLÉ SUR UNE PRESCRIPTION MÉDICAMENTEUSE



La méthode du traceur ciblé se différencie de la méthode de l'audit système ; elle est conduite en partant du terrain pour remonter vers le processus.

© HAS / ACDC_CED_1382_C / OCTOBRE 2022 – MISE A JOUR JUILLET 2023

